

Une « fille du roi » s'embarque pour Québec à La Rochelle en 1664

Le rôle d'équipage du navire *Le Noir de Hollande* est un document issu des fonds de l'Amirauté de La Rochelle, conservés dans les séries anciennes sous la cote B 5665.

Armé à Dieppe pour aller à Québec, ce navire fait escale à La Rochelle en 1664, pour s'approvisionner en sel et pour embarquer d'autres passagers. Parmi ceux-ci Jeanne Bénard (ou Bénart), de Paris. En croisant d'autres données¹, il apparaît qu'elle s'embarque alors comme « *fille du roi* ». Ce document est d'autant plus précieux qu'il y a très peu de sources aux Archives départementales de la Charente-maritime concernant ces migrantes.

Transcription

Liste des hommes de l'équipage du navire nommé le navire Noir de Hollande armé de huit pièces de canon cinq cents [livres] de poudre, deux cents boulets commandé par moy Pierre Fillye de Dieppe pour aller à Québec.

*Pierre Fillye de Dieppe, maître
Jean Drouvault, pillote de Dieppe
etc.*

Appelées à peupler un nouveau territoire

Jusqu'au début des années 1660, la colonie de la Nouvelle-France² est en majorité peuplée d'hommes. Le pouvoir royal décide d'encourager l'émigration féminine en attribuant une dot aux orphelines et aux veuves prêtes à partir s'y marier pour fonder une famille. D'où leur désignation de « *filles du roi* ». De 1663 et 1673, environ 800 jeunes femmes sont recrutées dans des orphelinats et des maisons de charité. Elles viennent principalement de Paris, mais aussi de La Rochelle, de l'Aunis et de Normandie.

Une idée fausse

Dès son origine, au XVII^e siècle, l'expression « *fille du roi* » est employée par Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la congrégation Notre-Dame de Montréal. Elle les accueille à leur arrivée dans la colonie et les prépare à leur rôle d'épouse et de mère de famille. A la même époque, une certaine réputation est associée à ces femmes et propagée par les écrits du baron de Lahontan : celle de prostituée, de fille de joie.

Au XIX^e siècle, les historiens entreprennent de réhabiliter ces migrantes dans le souci d'attester que le Québec est une nation « pure » issue d'individus sains, forts et catholiques. À partir des années 1990, les travaux de démographes, comme ceux de G. Bouchard et de Y. Landry³, confortent cette réhabilitation par une analyse statistique et scientifique donnant une image plus juste de ces femmes. Ils démontrent qu'en Nouvelle-France, ces femmes vivent plus longtemps et ont une descendance plus nombreuse que les femmes en France à cette période, où l'espérance de vie est réduite et la mortalité infantile forte. Oserait-on penser qu'elles ont eu « une vie meilleure » ?

« Les Mères fondatrices »

Leur histoire a laissé peu de trace dans la mémoire française et européenne. En revanche, elle résonne fièrement au Canada, surtout au Québec.

Au XVII^e siècle, près d'une migrante sur deux est une « *fille du roi* », et donne en moyenne vie à 7 enfants. Elles sont au cœur du peuplement de la Nouvelle-France. En s'adaptant à cette contrée lointaine, elles échappent à leur condition première. Elles ancrent leur descendance dans un nouveau territoire où, grâce à elles, se transmet la langue française. Aujourd'hui avoir pour ancêtre une de ces femmes est une fierté. En leur hommage, on les nomme au Québec les « mères de la Nation », les « mères ou grands-mères fondatrices ».

